

Succession vente immobilière

Par antoinette63, le 27/02/2015 à 20:03

BONJOUR marque de politesse

mon père vient de decéder il laisse un appartement à ses 4 héritiers 3 d'entre eux veulent le garder, 1 veut le vendre. que va t-il se passer ? **MERCI**

Par cocotte1003, le 27/02/2015 à 20:08

Bonjour, soit vous vous mettez tous d'accord, soit il faudra aller au tribunal, cordialement

Par goofyto8, le 27/02/2015 à 20:33

BONJOUR marque de politesse

Le Code Civil indiquant que nul n'est obligé de rester en indivision, celui qui désire la vente peut contraindre les trois autres à lui racheter sa part d'héritage.